

Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

	Pages
OUATTARA Minantcho KRAMO Yao Valère KOUAKOU Kouamé Serge	« Disponibilité de ressources de santé et sécurité sanitaire dans le département de Niakara (Centre- Nord de la Côte d'Ivoire) » 7
Hippolyte Pépin NDEY NGANDZO Normand Borich EYOKA	Contribution des relations commerciales Brazzaville-Maty dans le processus de l'autonomisation des femmes 25
GNEPEHI Dje Gnamian Gildas ASSUÉ Yao Jean- Aimé OKA Kouakou Ferdinand	Difficile insertion professionnelle des jeunes dans la sous-préfecture de Toumodi (Centre-Sud de la Côte d'Ivoire) : facteurs et effets socio-spatiaux. 39
Appolinaire D. GNANVI Comi Serge DANSOU	Systèmes d'assainissement et risques sanitaires dans la ville de Cotonou (République du Bénin) 56
Maliki Christian	Taxis-motos : solution à une crise quotidienne de mobilité au nord de Brazzaville (République du Congo) 78
SAMINOU OUMAROU Halimatou ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar	Habitudes alimentaires chez la population de la ville de Maradi (république du Niger) : de la transformation des aliments à la préparation culinaire 93
DIABAGATE Souleymane KOFFI Brou Emile	Enjeux et défis de l'assainissement des eaux usées à Abobo (Abidjan) pour une ville durable 114

N'GUESSAN Tenguel Sosthene	Accès à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans un contexte de vulnérabilité lie au VIH/SIDA en Côte d'Ivoire	129
Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA Chelmyh Duplosin LINGUIONO	Les problèmes du transport privé de personnes dans la ville de Brazzaville (République du Congo)	152

Difficile insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi (Centre-Sud de la Côte d'Ivoire) : facteurs et effets socio-spatiaux.

Difficult professional integration of young people in the administrative division of Toumodi (South-Central Ivory Coast): socio-spatial factors and effects.

GNEPEHI Dje Gnamian Gildas

Doctorant en Géographie
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
Email : gildasgnepehi@yahoo.fr

ASSUÉ Yao Jean-Aimé

Maitre de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
Email : assueyao@yahoo.fr

OKA Kouakou Ferdinand

Docteur en Géographie
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
Email : okaferdi@yahoo.fr

Résumé : L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs et les effets socio-spatiaux de la difficile insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-préfecture de Toumodi. La méthodologie s'appuie sur la recherche documentaire et une enquête de terrain.

La recherche est à la fois qualitative et quantitative afin de rendre compte au mieux des facteurs et des effets socio-spatiaux de la difficile insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi. Elle prend en compte 420 jeunes et les responsables de structures en charge de l'emploi des jeunes dont le chef d'antenne du guichet emploi jeunes de Toumodi, le chef de service de la plateforme de service (PFS) de Toumodi, le coordonnateur de la cellule projet du conseil régional du Bélier, les autorités administratives et politiques, les chefs coutumiers des villages de la Sous-Préfecture de Toumodi, le Président de la jeunesse communale de Toumodi et les président des jeunes des villages de la Sous-Préfecture de Toumodi. Les données recueillies ont été traitées manuellement et à l'ordinateur. Les logiciels SPSS for Windows 17.0, Excel, Adobe Illustrator CS.11 et Arcview GIS 3.3 ont permis de présenter les résultats sous forme de tableaux, graphiques et cartes.

Il ressort de cette étude l'insuffisance de matériel des structures chargées de l'emploi des jeunes et la mauvaise évaluation des projets d'emploi en faveur des jeunes sont entre autres les facteurs de la difficile insertion professionnelle des jeunes. Cette situation engendre les effets sociaux et spatiaux dans l'espace sous-préfectoral.

Mots-clés : Toumodi, effets, emploi, facteurs, jeunes.

Abstract : The objective of this study is to analyze the factors and socio-spatial effects of the difficult professional integration of young people in the Sub-prefecture of Toumodi. The methodology is based on desk research and a field survey.

The research is both qualitative and quantitative in order to better account for the socio-spatial factors and effects of the difficult professional integration of young people in the sub-prefecture of Toumodi. It takes into account 420 young people and the heads of structures in charge of youth employment, including the head of the Toumodi youth employment bank, the head of service of the service platform (PFS) of Toumodi, the coordinator of the project unit of the regional council of Aries and the administrative, political authorities, the customary chiefs of the villages of the Sub-Prefecture of Toumodi, the president of the communal youth of Toumodi and the president of the youth of the villages of the Sub-Prefecture of Toumodi. The data collected was processed manually and on the computer. SPSS for Windows 17.0, Excel, Adobe Illustrator CS.11, and Arcview GIS 3.3 presented the results in tables, graphs, and maps.

The study shows that the low human and material capacity of youth employment structures and the poor evaluation of youth employment projects explain, among other things, this difficult professional integration of young people. This situation generates social and spatial effects on the sub-prefectural space.

Keywords: Toumodi, effects, employment, factors, youth.

Introduction

Depuis le début des années 2010, l'emploi des jeunes est au centre des politiques de développement à l'échelle mondiale, tout particulièrement en Afrique. Répondant à l'objectif du développement durable (ODD) sur l'accès à des emplois décents, notamment pour les jeunes, cette question est au cœur de l'Agenda 2063 adopté par l'Union africaine en 2015 (LEFEUVRE et al, 2017, p233).

L'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel (ENSESI) de 2016 révèle qu'en dépit de ses richesses humaines et naturelles considérables, en Côte d'Ivoire, sur le front de l'emploi 40 % des chômeurs sont des jeunes. Au niveau régional, les données issues du rapport d'activités du guichet emploi jeunes de Toumodi de 2019 montrent que des 45 guichets emplois jeunes que compte le pays, celui de Toumodi est le deuxième en termes de visiteurs pour l'année 2019. En effet, dans ce rapport, sur les 12754 visites qu'ont connues tous ces guichets, 759 sont pour le guichet de l'emploi jeunes de Toumodi derrière le guichet de la commune d'Abobo pour le dernier trimestre 2019. En 2020, le guichet de Toumodi a reçu 2014 jeunes dont 73,9% (1784) se sont effectivement inscrit sur la plateforme dudit guichet. Cependant ce sont 13 jeunes qui ont pu obtenir un CDD/CDI, 74 jeunes pour le Programme d'Aide à l'Embauche du Contrat de Désendettement et de Développement (PAE/C2D) et 115 jeunes financés dans le cadre d'AGIR 2. Ce sont au total 212 jeunes soit 11% des demandeurs qui ont pu bénéficier des services fournis par le guichet emplois jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi en 2020 (Rapport d'activité du guichet emploi jeunes de 2019 et 2020). Des chiffres qui montrent toute la difficulté des jeunes à s'insérer professionnellement avec les actions du gouvernement.

S'agissant du secteur privé, on ne dénombre après nos enquêtes 09 PME/PMI installées dans la Sous-Préfecture de Toumodi et qui emploient 2761 personnes dont 2489 pour les unités implantées en milieu rural et 272 en milieu urbain. Mais seulement 34% des employés en

milieu urbain sont des jeunes tandis que 46% des employés en milieu rural sont des jeunes. Au total 44% des employés de ces unités sont des jeunes. Ces chiffres issus de nos enquêtes de terrain sont très en deçà de la demande qui avoisine, au regard de nos données recueillies auprès des responsables des ressources humaines de ces unités industrielles, les 4 000. Cette situation pose le problème de l'inaccessibilité des jeunes à l'emploi dans la Sous-Préfecture de Toumodi.

Cependant, si le gouvernement ivoirien a mis en œuvre des mécanismes de promotion de l'emploi des jeunes que sont la création d'un ministère dédié à l'emploi des jeunes et d'une Agence pour l'emploi des jeunes (AEJ) par ordonnance n°2015 - 228 du 08 avril 2015, la question de l'insertion professionnelle des jeunes se pose toujours avec acuité. Quels sont les facteurs et les effets socio-spatiaux de la difficile insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi ?

1. Données et méthodes

La recherche est à la fois qualitative et quantitative et prend en compte les données relatives aux caractéristiques des emplois proposés aux jeunes et la volonté exprimée par ceux-ci. La recherche documentaire et les travaux de terrain ont permis de collecter les données nécessaires à la recherche. L'approche qualitative s'est faite à partir de l'observation de terrain et l'entretien individuel avec des personnes ressources dont le chef d'antenne du guichet emploi jeunes de Toumodi, le chef de service de la plateforme de service (PFS) de Toumodi, le coordonnateur de la cellule projet du conseil régional du Bélier, des autorités administratives et politiques, les chefs coutumiers des villages de la Sous-Préfecture de Toumodi, le Président de la jeunesse communale de Toumodi et les Présidents des jeunes des villages de la Sous-Préfecture de Toumodi. Cette approche a permis de collecter des informations relatives aux facteurs de la difficile insertion professionnelle des jeunes et leurs effets socio-spatiaux. La grille d'observation a été utilisée pour relever les types d'emplois proposés aux jeunes, les effets socio spatiaux de la difficile insertion professionnelle dans cet espace.

Quant à l'approche quantitative, l'enquête par échantillonnage est la principale technique de collecte de données utilisées. Le questionnaire a été adressés aux jeunes âgés de 16 à 35 ans en quête d'emplois. Le choix raisonné a été utilisé pour définir l'échantillon des personnes à interroger. Le questionnaire a été administré à 420 jeunes sur une population totale des jeunes de 18746 soit 2,2% de la population mère. Elle a permis de collecter des données quantitatives sur le volume d'offres d'emplois proposés. Les travaux de terrain se sont déroulés dans 09 localités de la Sous-Préfecture de Toumodi soit un taux de 33,33% des localités que compte la Sous-Préfecture de Toumodi. Les données collectées ont été dépouillées manuellement, puis traitées avec le logiciel SPSS for Windows 17. Le tableur Excel a été utilisé pour les illustrations graphiques et les tableaux. La répartition de la population enquêtée par localité retenue pour l'enquête est donnée par le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition de la population jeune enquêtée dans les localités de la Sous-Préfecture de Toumodi

Localités enquêtées	Effectifs intégrés		Population totale
	Masculin	Féminin	
Ville de Toumodi	187	194	381
Assounvoue	4	2	6
Ble	1	1	2
Lahourebo	1	1	2
Kahankro	3	2	5
Pokoukro	1	1	2
Bendressou	4	3	7
Zahakro	3	2	5
N'doukahakro	3	3	6
Loukouyaokro	3	1	4
TOTAL	210	210	420

Source : Nos enquêtes, RGPH, 2014

2. Résultats

2.1 Les facteurs de la difficile insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi

2.1.1 Une insuffisance de matériel de travail des structures chargées de l'emploi des jeunes

L'analyse de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) nécessite que les structures publiques en charge de l'emploi puissent disposer de moyens humains et matériels adéquats à cause de la diversité et la complexité des actions à mener impliquent des compétences avérées dans divers domaines et des moyens logistiques (PNE, 2016). Cependant la Plateforme de Service (PFS) de Toumodi et le guichet emploi jeunes de Toumodi ne peuvent accomplir convenablement leur mission d'ingénierie de formation, d'insertion professionnelle de jeunes en raison de l'insuffisance de matériel de travail. Le tableau 2 fait l'état des lieux du personnel et du matériel de travail des structures en charge de l'emploi des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi.

Tableau 2 : Etat de lieux du matériel de travail des structures en charge de l'emploi des Jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi en 2022

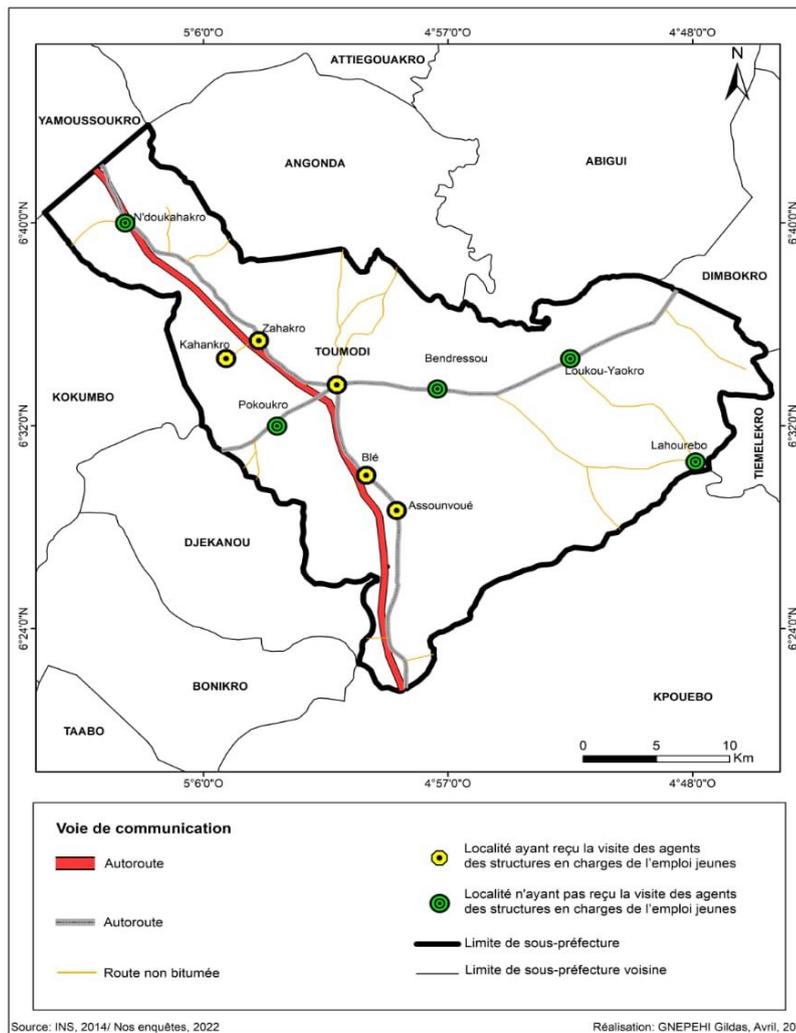
Consommables de bureau	Guichet Emploi Jeunes		PFS	
	Quantité	Bon état	Quantité	Bon état
Ordinateur	03	01	04	02
Imprimante	02	00	03	01
Internet	Pas de connexion		Pas de connexion	
Véhicule	00	00	00	00
Moto	00	00	00	00

Source : Nos enquêtes, 2022

Il ressort des données du tableau 2 que les structures en charge de l'insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi souffrent d'un manque criard de matériels

pour accomplir les missions qui leur sont dévolues dans ce vaste espace. En effet pour quatre Sous-Préfectures qu'elles couvrent à savoir Toumodi, Kpouebo, Kocumbo et Agonda et pour une population estimée à plus de 100 000 jeunes, ces structures ne disposent ni de la connexion internet pour assurer la communication et le suivi de leurs actions, ni de consommables de bureau encore moins d'engins motorisés pour recenser les offres d'emplois disponibles dans leurs zones de couverture aux fins de les proposer aux jeunes demandeurs d'emplois. Les deux structures ne sont pas dotées de voitures et de moto pour couvrir leur zone à tel enseigne que plusieurs localités n'ont pas reçu la visite des agents comme l'indique la figure 1.

Figure 1 : Localités visitées par les structures en charge de l'emploi des jeunes en 2022



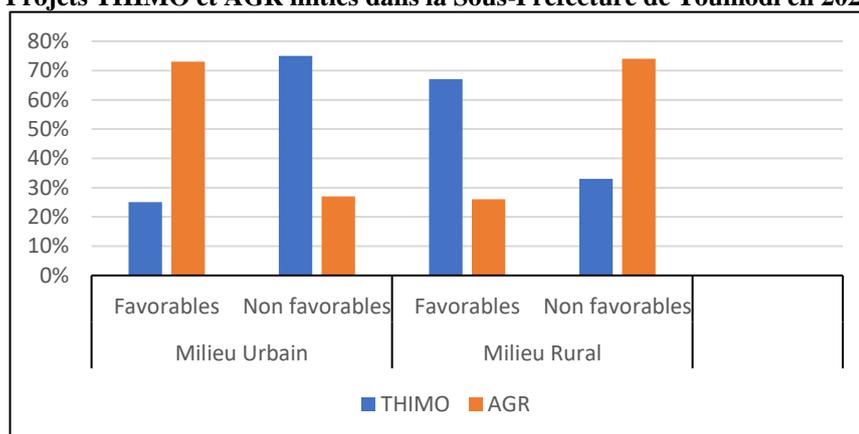
La figure 1 révèle que sur trente localités que compte la Sous-Préfecture de Toumodi, seulement cinq localités dont la ville de Toumodi ont reçu la visite des agents de la cellule

projet du conseil régional, de la PFS et du guichet emploi jeunes soit moins de 17%. Ce sont la ville de Toumodi, les villages Assounvoue, Blè, Kahankro et Zahakro des villages situés en bordure de la Nationale A3 et A4. Il va sans dire que ces structures ne peuvent recueillir les besoins des jeunes en termes de types et de qualités d'emplois. Ces types et qualités d'emplois sont les emplois formels (Contrat à durée déterminé, contrat à durée indéterminé) qu'offrent les unités industrielles présents dans la Sous-Préfecture de Toumodi, les offres de stage rémunérés ou pas disponibles dans les collectivités, le financement de projet.

2.1.2 Une mauvaise évaluation des projets d'emploi en faveur des jeunes

Les projets en faveur des jeunes dans l'espace sous-préfectoral sont des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les Travaux à Haute Intensité de la Main d'œuvre (THIMO). La convention conclut entre la Banque Mondiale et le Bureau de Coordination du Plein Emploi (BCP-Emploi) stipule que les THIMO, qui consistent à l'entretien des voiries, l'aménagement des espaces publics, gestion des ordures ménagères et le désherbage s'exécutent par les jeunes pendant 06 mois, sont rémunérés mensuellement au SMIG (75 000 FCFA) dont 40% sont épargnés à la COOPEC afin qu'en fin de contrat le jeune puisse s'autofinancer. L'observation de terrain révèle qu'après les 06 mois d'activité, les jeunes retombent encore dans le chômage et les 40% du salaire épargné mensuellement vont vite en fumée une fois cette somme en leur possession. Pour l'AGR, les chefs de service de la PFS et la Cellule projet du conseil régional nous ont confié qu'une fois financés les jeunes détournent cet argent pour autre chose que ce pourquoi il a été sollicité. C'est pourquoi le suivi et l'évaluation des projets s'imposent. La figure 2 donne l'opinion des jeunes sur les projets THIMO et AGR initiés.

Figure 2 : Répartition des jeunes de 16 à 35 ans selon leur opinion sur les Projets THIMO et AGR initiés dans la Sous-Préfecture de Toumodi en 2022



Source : Nos enquêtes, 2022

Le figure 2 révèle que les jeunes de la Sous-préfecture de Toumodi ne sont pas favorables aux projets THIMO et plutôt favorables aux projets AGR. En effet selon les données d'enquêtes contenues dans la figure 2, en milieu urbain 73% des jeunes sont favorables au projet AGR contre 25% pour les projets THIMO. Les jeunes en milieu urbain trouvent les THIMO salissant et pénibles. C'est pourquoi ils s'intéressent de plus en plus aux activités

génératrices de revenus qui feront d'eux des gestionnaires à part entière de leur activité sans rendre compte et sans contrainte horaire. Ce sont l'élevage de volailles, de porc, l'artisanat, la vente de téléphones portables. Cependant le nombre de jeunes financés est faible. En effet en 2022, ce sont seulement 504 jeunes financés pour 4469 demandeurs soit 11% dans le cadre du projet C2D2 Emploi.

En milieu rural les jeunes sont favorables pour les travaux THIMO avec une proportion de 67%. Dans cet espace, les jeunes sont déjà habitués aux travaux champêtres et les travaux manuels. C'est pourquoi cette proportion est plus élevée. Par contre l'apport initial de 10% du montant total du projet demandé pour les AGR constitue pour ces jeunes une contrainte financière non réalisable.

2.1.3 Une faible de collaboration entre structures d'emploi des jeunes et le conseil municipal

De manière générale, les structures en charge de l'emploi et le conseil municipal de Toumodi collaborent dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes. Cette collaboration a été confirmée lors des entretiens à la mairie et avec le coordonnateur de la plateforme de service de Toumodi et du Guichet Emploi Jeunes. Cependant, cette collaboration présente des insuffisances. En effet, il ressort de nos investigations que ces structures ont une faible collaboration lors de la mise en place des projets d'insertion. Les projets sont pilotés de façon individuelle et de différentes manières. D'abord ces structures initient les mêmes projets THIMO et le financement des AGR dans les mêmes périodes avec des formes de recrutement. Pendant que la cellule projet du conseil régional organise des entretiens avec passage des demandeurs devant un jury avant tout financement de l'AGR, la PFS se fie aux déclarations sur l'honneur des demandeurs. Ce qui n'offre pas aux jeunes une grande gamme de projets afin de mieux s'orienter.

Ensuite les données d'enquêtes ont montré que 47% des jeunes qui ont bénéficié de ces projets l'ont été dans les trois structures. Cette situation n'offre pas la possibilité à d'autres jeunes de bénéficier de projets et réduit considérablement le volume de jeunes bénéficiaires. Une bonne collaboration aurait permis le croisement des fichiers d'enrôlement afin d'en retirer les doublons et permettre à chaque structure de se spécialiser dans un domaine bien précis, d'augmenter le nombre de jeunes à insérer et harmoniser leur mode de recrutement. Cela constitue des entraves à la création d'emplois souhaités pour les jeunes dans la mesure où le conseil municipal ne s'implique pas véritablement. Il ne contribue pas financièrement au budget de la PFS et du guichet emploi jeunes de Toumodi au regard des données existantes sur les sommes allouées aux jeunes (Tableau 3).

Tableau 3 : Financement des activités de la PFS de Toumodi de 2014 à 2021

Structures	Montant (FCFA)	Proportion (%)
AFD	129 097 850	53,5
Conseil Régional	112 000 000	46,5
Mairie de Toumodi	00	00
Total	241 097 850	100

Source : PFS Toumodi, 2022

Le tableau 3 révèle que sur la période 2014 à 2021, la PFS de Toumodi a bénéficié d'un financement d'un peu plus de 241 millions de FCFA dans le cadre d'un partenariat tripartite

dont 53,5% de l'Agence Française de Développement (AFD), 46,5% du Conseil Régional du Bélier et aucune subvention de la mairie de Toumodi. Pourtant le cahier de charges de la PFS stipule que ces subventions proviennent de l'AFD et des collectivités locales (Conseil Régional et Mairie dans le cas de Toumodi). Dans ce partenariat tripartite, seule la mairie de Toumodi ne collabore pas dans le financement des activités de la PFS.

2.1.4. Le secteur secondaire, le maillon faible de l'activité économique dans la Sous-Préfecture de Toumodi

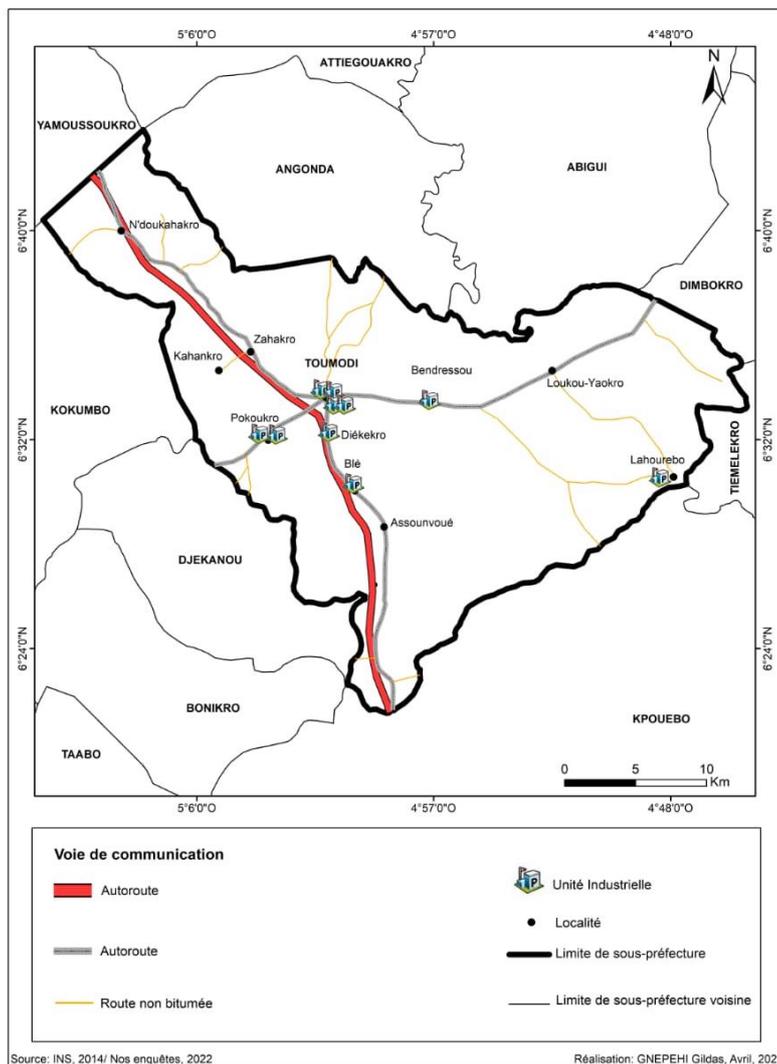
La Sous-Préfecture de Toumodi, à l'instar de plusieurs entités administratives du pays, souffre d'une faible présence du secteur industriel qui influence sa vitalité économique. Or la vitalité économique d'une région est tributaire de son développement économique et détermine dans une large mesure, la fréquence ainsi que la qualité des activités à caractère économique qui y prennent place (DOUMOYA M. et al, 2011).

La Sous-Préfecture de Toumodi enregistre la présence de ressources naturelles et de matières premières agricoles dont la production est abondante. Ce sont la bauxite pour les ressources minières et le café, le cacao, l'anacarde, l'hévéa, le palmier à huile, la banane plantain et le manioc pour les matières premières agricoles pour lesquelles il existe une forte demande ou pour lesquelles il est possible de créer une demande. La présence de celles-ci devrait s'accompagner de la présence d'unités industrielles de transformation dans lesquelles les jeunes pourraient acquérir de l'expérience et travailler. Ce qui n'est pas le cas. Le nombre d'entreprises créées est encore faible et par ricochet l'industrialisation dans cet espace est encore à la traîne.

La Sous-Préfecture de Toumodi compte 09 unités industrielles. 06 unités intervenant dans le secteur de l'agro-industrie avec la transformation de l'anacarde, de la banane douce et du manioc. Ce sont DORADO, OLAM, l'Agriculture Ivoirienne, BANACI, GOLDEN KASSAVA et SVIM TROPIC. Ensuite 02 unités sont spécialisées dans la transformation de bois en produits semi-finis et finis. Il s'agit EBME et STE. Enfin AFRICOGE, une unité qui fabrique les poteaux électriques.

Ces unités industrielles sont inégalement réparties dans la Sous-Préfecture avec une forte concentration dans l'espace urbain parce qu'il faut rapprocher la production de l'autoroute du Nord afin de faciliter son écoulement. Le passage de l'autoroute du Nord a rapproché la ville de Toumodi à celle d'Abidjan qui offre un vaste marché et un port autonome. La figure 3 donne la localisation des unités industrielles présentes dans la Sous-Préfecture de Toumodi.

Figure 3 : Localisation des unités industrielles dans la Sous-Préfecture de Toumodi en 2022



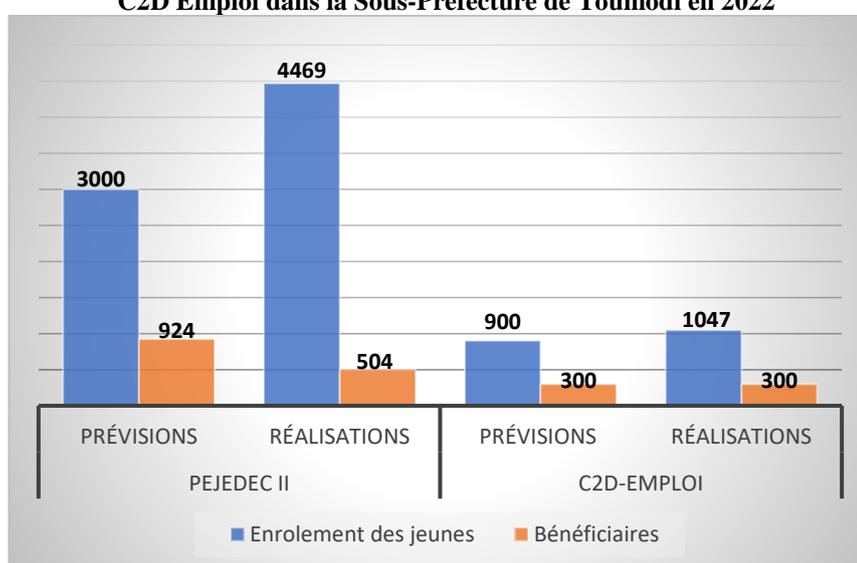
Malgré la présence de 09 unités industrielles dans la Sous-Préfecture, le nombre d’employés reste faible. Les 2761 que ces unités emploient rapportés à la population jeune ne correspond qu’à 12,5%. Un employé sur quatre exerce à DORADO soit 680 employés. Les entreprises BANACI, OLAM, STE et Agriculture Ivoirienne, quant à elle, emploient respectivement 534, 432, 420 et 300 personnes. Ce qui correspond à des proportions respectives de 19,3%, 15,6%, 15,2% et 11%. Elles sont les plus anciennes et le travail souvent pénible pour des revenus bas n’encourage pas les populations à y demeurer. La scierie EBME emploie 14 personnes soit 0,5% du nombre total des employés. Avec le renforcement de la

réglementation ivoirienne sur le bois, la disparition des espèces végétales et de la forêt primaire, ces unités s'essoufflent et peinent à étendre leur activité.

2.1.5 Le désintérêt des jeunes pour les actions en faveur de leur insertion professionnelle

Les mécanismes mis en place pour l'accès à l'emploi des jeunes sont confrontés au désintérêt des jeunes. Pour répondre à la demande d'emploi dans la Sous-Préfecture de Toumodi, plusieurs programmes sont en cours d'exécution. Ce sont le PEJEDEC II et le C2D Emploi. Pour les projets AGR et MPE, ce sont respectivement un montant global du projet à financer plafonné à 500 000 FCFA et un apport de 10% du coût du projet que le bénéficiaire doit verser dans un compte dans une Institution de Microfinance (IMF) pour que le projet soit approuvé. Cette contribution pose problème pour des jeunes qui sont sans revenus et vivent dans la précarité. C'est pourquoi l'affluence pour ces volets est timide en termes de nombre de bénéficiaires. C'est 129 jeunes pour le volet AGR et 22 jeunes pour le volet Moyennes et Petites Entreprises (MPE) qui seront financés pendant que ces projets ont enrôlé 144 jeunes pour le volet AGR et 24 jeunes pour le volet MPE. La figure 4 donne les écarts entre les prévisions et les réalisations dans le cadre des projets PEJEDEC II et C2D Emploi.

Figure 4 : Prévisions et réalisations des projets PEJEDEC II et C2D Emploi dans la Sous-Préfecture de Toumodi en 2022



Source : Nos enquêtes, 2022

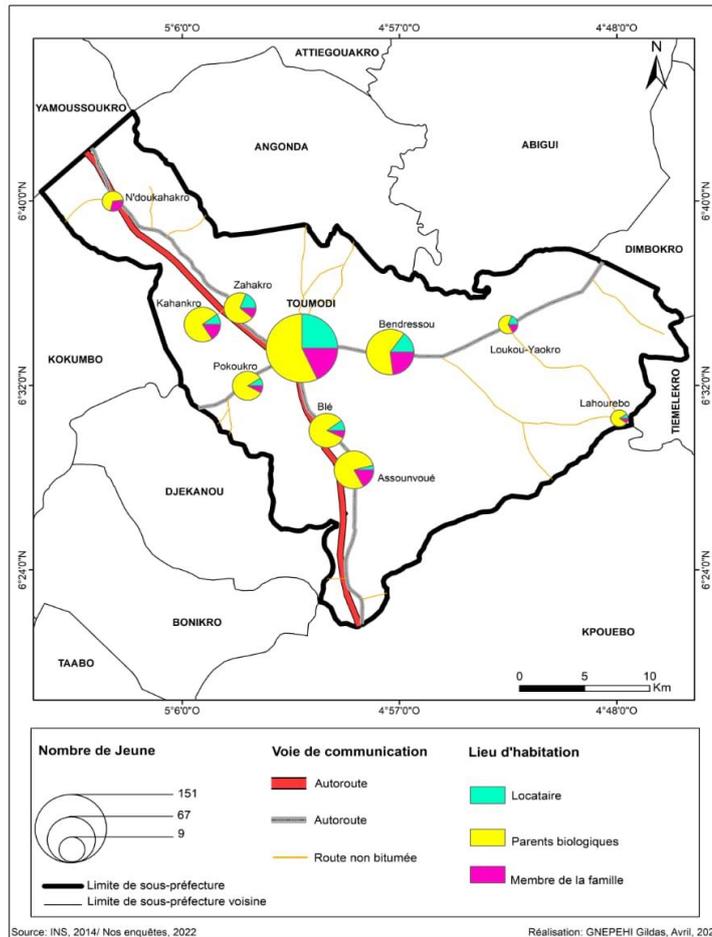
L'analyse des données de la figure 4 révèle que pour les THIMO où aucun apport financier n'est demandé aux jeunes, alors ce volet prévoit 900 jeunes à enrôlés, ce sont 1047 jeunes qui se sont fait enrôlés. Le volet AGR prévoyait 144 bénéficiaires mais ce sont 129 jeunes qui ont versé l'apport initial requis pour bénéficier du financement. Ces chiffres démontrent quand il s'agit d'apport, le nombre de jeunes qui remplissent la condition est faible. Leur nombre augmentent quand il s'agit des THIMO où il n'y a pas d'apport.

2.2 Les effets socio-spatiaux de la difficile insertion professionnelle des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi

2.2.1 La dépendance des jeunes vis-à-vis des parents

Les jeunes au-delà de 18 ans (âge de la responsabilité et de la majorité) ne sont pas autonomes. Ils sont dépendants de leurs parents. La figure 5 montre la proportion de jeunes qui sont sous le couvert parental.

Figure 5 : Lieu de résidence des jeunes de 16 à 35 ans dans la Sous-Préfecture de Toumodi



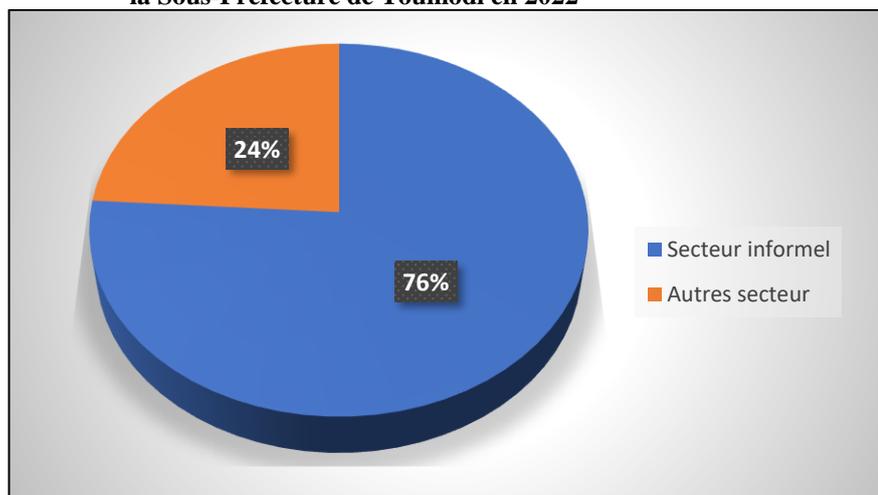
Les jeunes qui vivent encore sous le toit familial avec leurs parents biologiques représentent 51% soit un jeune sur deux. Sans emploi et sans moyen financier, ces jeunes ne peuvent vivre une indépendance totale malgré leur âge de responsabilité. 22% de ces jeunes vivent avec un membre de la famille, une tante ou un oncle. Cette proportion concerne les jeunes résultant de l'exode rural à la recherche d'un mieux-être en ville. Enfin 27% vivent en collocation avec

des amis où vivent seul dans des quartiers de bas standing où l'insalubrité règne de main de maitre.

2.2.2 Le développement du secteur informel

En Côte d'Ivoire les jeunes représentent 77,3% de la population totale en 2014 (RGPH, 2014). Les opportunités d'emploi pour ceux-ci restent limitées et quand ils sont employés, ils sont mal payés et ce sont des emplois de mauvaise qualité (ENSETTE, 2016). C'est pourquoi dans la Sous-Préfecture de Toumodi, le secteur informel est le principal secteur d'activités. En 2013 près de 6.525.838 jeunes sans emploi gonflent le secteur informel en Côte d'Ivoire (AGEPE, 2013). Cette situation nationale n'est pas différente de celle que vivent les jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi en proie à un chômage endémique. La figure 6 donne l'occupation des jeunes par secteur d'activités dans la Sous-préfecture de Toumodi.

Figure 6 : Occupation des jeunes de 16 à 35 ans par secteurs d'activités dans la Sous-Préfecture de Toumodi en 2022



Source : Nos enquêtes, 2022

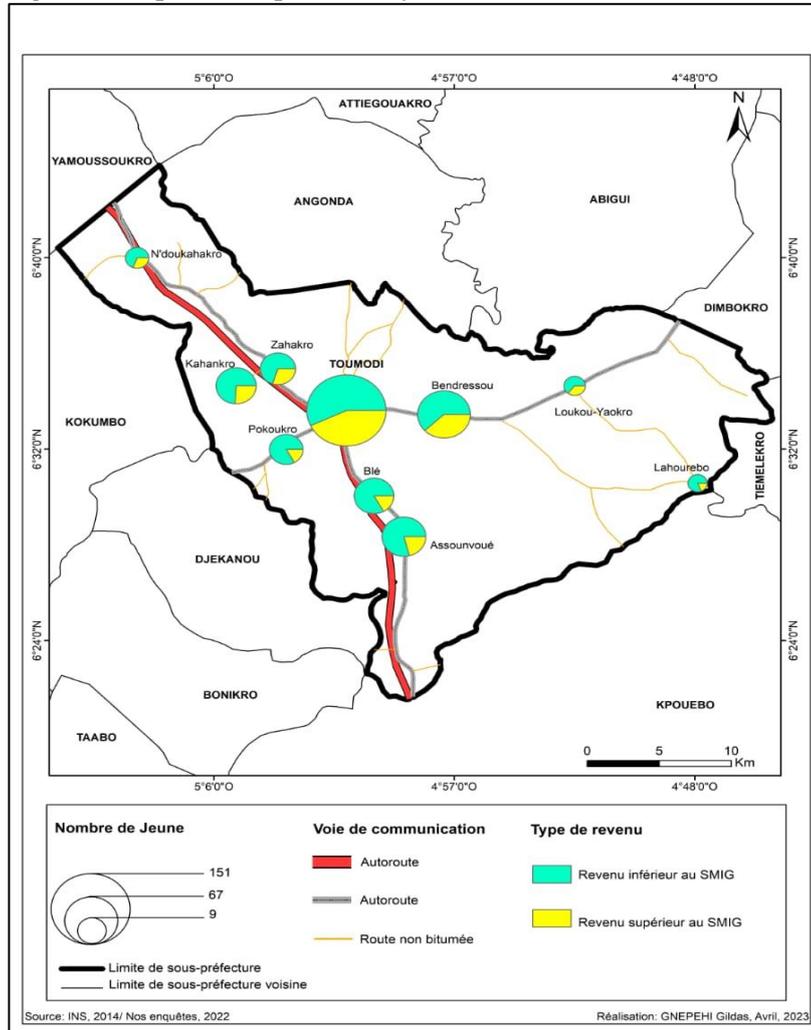
Le secteur informel, au sens de la définition de Hugon (2014, p19) celle d'être la petite production marchande comme étant formé par des activités à petite échelle où le salariat est très limité, où le capital avancé est faible, mais où néanmoins, il y a circulation monétaire, représente 76% des jeunes actifs. Ce secteur regroupe le commerce et les activités de service avec respectivement 49% et 27% des jeunes actifs. Ce sont le commerce d'appareils portables, de vêtements, de produits vivriers pour les activités commerciales et la couture, la coiffure, la réparation de téléphones portables, l'aide-maçon, la réparation automobile et motos, la ferronnerie, la menuiserie et le portage de marchandises pour les activités de services. Ces activités ne requièrent pas de qualification spécifique et ne demande pas un important capital. C'est pourquoi elles continuent de recevoir des jeunes sans emploi.

2.2.3. Le renforcement des difficultés financières des jeunes

La pauvreté est un phénomène qui sévit plus chez les jeunes ruraux de moins de 25 ans (62,6%) contre 26,4% en milieu urbain (INS ; 2015, p.31). Et sur les 14 506 521 personnes en âge de travailler, le milieu rural concentre à lui seul 47,2% contre 31,7% pour les autres

villes et 21,1% pour la ville d’Abidjan dont 63,1% ont l’âge compris entre 14-35 ans (INS ; 2015, p. 64). Les ressources des jeunes reposent sur trois piliers. Ce sont le soutien familial (aides en nature ou financières), les aides publiques et les revenus du travail. Les jeunes au chômage ou inactifs disposent d’un faible niveau de ressources financières. La figure 6 fait une répartition spatiale des jeunes selon le revenu mensuel.

Figure 6 : Répartition spatiale des jeunes de 16 à 35 ans selon le revenu mensuel



La figure 6 indique que 68% des jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi ont un revenu mensuel inférieur au SMIG contre 32% pour ceux qui gagnent plus que le SMIG (60 000 FCFA appliqué au moment de l’étude). En plus dans le milieu rural, contrairement au milieu urbain, ces revenus sont plus faibles et n’atteignent pas 20 000FCFA mensuellement. Ces jeunes dont le revenu mensuel n’atteint pas 20 000 FCFA sont dans l’auto-emploi et dans les

rares emplois formels disponibles. Pour les jeunes dont le revenu mensuel est supérieur à 20 000 FCFA sont des travailleurs saisonniers en fonction de la demande du marché.

3. Discussion

3.1 Les facteurs de la difficile insertion professionnelle des jeunes

Les facteurs de l'inadéquation de l'offre et la demande d'emploi par les jeunes dans la Sous-Préfecture de Toumodi, à partir des données recueillies et des analyses statistiques sont la faiblesse des moyens dont disposent les structures en charge de l'emploi des jeunes, la mauvaise évaluation des projets d'emplois en faveur des jeunes, la faiblesse du secteur secondaire, le manque de collaboration des structures et les collectivités et le désintérêt des jeunes pour les projets les concernant.

LANDRY et COLL (1990) cité par le ROCARE (2011, p11) mettent en avant la vitalité économique de la région. Pour eux, les facteurs économiques occupent une place de choix dans l'analyse de l'accès à l'emploi des diplômés sur le marché du travail. En effet, la vitalité économique de la région/ville de résidence du diplômé peut jouer un rôle extrêmement important. Dans le même temps la présence de ressources naturelles pour lesquelles il existe une demande, la présence d'industries et d'entreprises dans lesquelles les jeunes peuvent acquérir de l'expérience et, enfin, l'existence de politiques gouvernementales (provinciales et municipales) favorables aux entreprises ainsi qu'à la création d'entreprises constituent quelques exemples des nombreux facteurs (BRUNO et TYEBJEE, 1982 cités par le ROCARE, 2011, p16) qui influencent la vitalité économique d'une région.

Pour ainsi dire que le manque de vitalité économique de la région constitue une difficulté majeure dans l'offre d'emploi aux jeunes.

La faible croissance de l'économie formelle est la principale cause de la faiblesse de l'offre d'emplois et du taux élevé de chômage chez les jeunes, notamment parmi ceux qui, dans les pays en développement, ont un niveau élevé d'instruction. Le BIT (2005, p5) indique que la croissance économique est non seulement insuffisante par rapport à la croissance de la main-d'œuvre mais également très volatile.

KONAN A. S. (2019, p121) qui étudie l'évolution et déterminants de l'accès à l'emploi informel par la méthode d'analyse explicative relève le faible niveau d'instruction des actifs réduit la probabilité d'accéder à un emploi dans le secteur formel et accroît sensiblement le logarithme des chances de choix d'accès au secteur informel, particulièrement comme salarié ou indépendant et agricole.

Quant aux études de NJIKAM N. G. B. et al (2005, p63), le manque d'expérience professionnelle que les jeunes présentent sur le marché du travail est un frein à leur accès dans le segment "salariés protégés". L'accès des jeunes à l'emploi est fortement influencé par le milieu de résidence contrairement aux adultes où le milieu de résidence n'est pas significatif dans l'explication de l'accès à l'emploi. Pour un jeune homme, la vie en milieu urbain augmente de près de 25 % ses chances d'accéder à un emploi.

3.2. Les effets socio-spatiaux de la difficile insertion professionnelle des jeunes

La dépendance vis-à-vis des parents, le renforcement des difficultés financières et le développement du secteur informel sont les effets socio-spatiaux soulevés par cet article. Ces effets sont partagés par DEMERS M. (1998, p807).

Pour elle, les jeunes sont parmi les plus sollicités par le monde de la consommation. Cette incitation à dépenser et l'étalage de biens matériels dont ils sont témoins, alors que la société ne leur offre aucune possibilité de gagner leur vie, ne peuvent qu'engendrer chez eux un profond sentiment de frustration. Il serait justifié de se pencher sur les difficultés financières éprouvées par les jeunes sans emploi et leur impact sur leur moral et sur l'accroissement du suicide et de la criminalité dans cette tranche de la population.

Dans son choix de l'approche régionale dans cette analyse KRAMO K. G. (2020, p8) a incité à développer une méthode de calcul de l'indicateur d'instabilité politique. Cette étude a permis de constater qu'il existe un lien entre l'inaccessibilité à l'emploi et le chômage des jeunes et l'instabilité politique en Côte d'Ivoire. Presque toutes les régions de la Côte d'Ivoire qui ont un niveau élevé de contribution à l'instabilité politique ont également un taux élevé de chômage des jeunes. Les résultats des estimations économétriques ont montré une relation positive et significative entre l'instabilité politique et le chômage des jeunes. Des résultats similaires ont été obtenus lorsqu'il a utilisé le non-emploi des jeunes comme mesure alternative du chômage des jeunes.

Conclusion

Les offres d'emplois proposées aux jeunes par les structures en charge de l'insertion professionnelle ne répondent à leurs besoins. Quand bien même ces emplois répondent aux besoins, le nombre de jeunes à accompagner reste encore très faible. Cette difficile insertion professionnelle des jeunes est très persistante dans la Sous-Préfecture de Toumodi. Malgré les actions des structures en charge de l'emploi des jeunes et des collectivités territoriales beaucoup de jeunes restent sans emploi. Les facteurs et les effets socio-spatiaux de cette difficile insertion professionnelle des jeunes sont nombreux avec pour effet principal le renforcement de la précarité de ceux-ci. 2023, déclarée année de la jeunesse, devrait être l'occasion pour l'Etat de renforcer ces mécanismes de lutte contre le chômage des jeunes afin de leur offrir beaucoup de possibilités d'emplois.

Références Bibliographiques

- Bureau International du Travail (BIT), 2005, Emploi des jeunes : les voies d'accès à un travail décent, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 93e session, 2005
- DEMERS Marie, 1983, Chômage chez les jeunes : Conséquences psychologiques et Sociales, *Relations industrielles / Industrial Relations*, 38(4), 785–814.
- Enquête sur le Niveau de Vie (ENV), 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte-d'Ivoire : profil de pauvreté, Abidjan, INS, 91p.
- Enquête National sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel (ENSESE), 2016, Rapport descriptif sur la situation de l'emploi, tome 1, 78p
- Enquête National sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants (ENSETTE), 2013, Rapport descriptif sur la situation de l'emploi, 114p
- Institut National de la Statistique (INS), 2015, Enquête sur le niveau de vie des ménages : Profil de pauvreté, Rapport définitif, Abidjan, 91 p.

HUGON Philippe, 2014, L'« informel » ou la petite production marchande revisités quarante ans après, Dans MONDES EN DEVELOPPEMENT 2004/2 (N°166), Editions DE BOECK SUPERIEUR, Pages 17 à 30.

KONAN Amino Sandrine, 2020, Evolution et déterminants de l'accès à l'emploi informel », Revue Ivoirienne de Sciences Economiques et de Gestion (Rev. Iv. Sci. Eco. Gest.) - RISEG-© EDUCI. Vol 2 - N°1, p 108-128

Institut National de la Statistique (INS), 2014, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Abidjan, INS, 32p.

KRAMO Kouakou Germain, 2020, Le Chômage des Jeunes et l'Instabilité Politique en Côte d'Ivoire, Juillet 2020 / No. 676

LEFEUVRE Isaure, ROUBAUD François, TORELLI Constance, 2017, Insertion des jeunes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire. La bombe à retardement est-elle dégoupillée ? *Afrique contemporaine*, 2017/3-4 (N° 263-264), p. 233-237. DOI : 10.3917/afco.263.0233. URL : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-233.htm>

NJIKAM Njike Bertrand Gilles, TCHOFFO Lontchi Marc Roland et MWAFFO Fotzeu Violet, 2005, Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun, Unité politiques de l'emploi, Département de la stratégie en matière d'emploi, 2005/05, 91p <https://doi.org/10.7202/029405ar>

ROCARE, 2011, Les déterminants de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés des institutions d'enseignement supérieur guinéenne, Guinée, pp5-25.